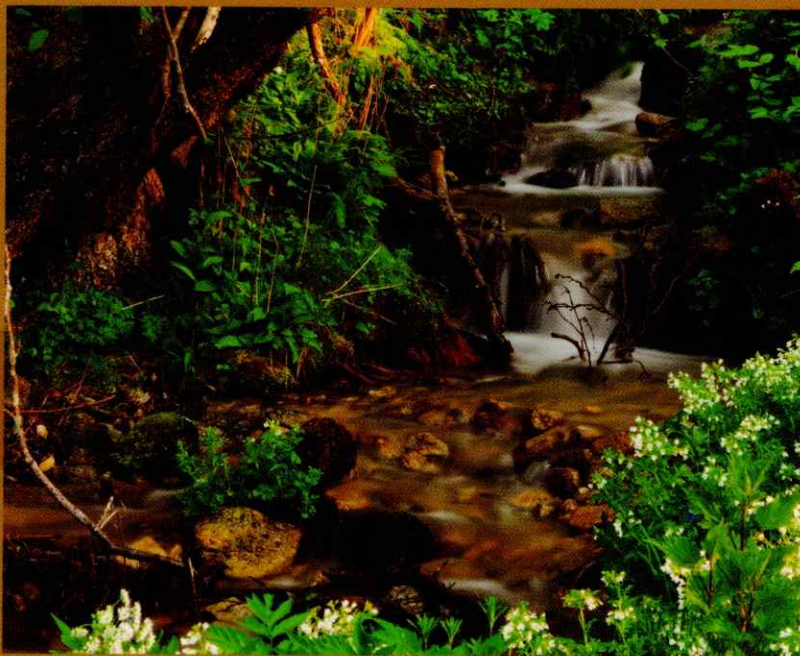


COLLECTION
Géographie
CONTEMPORAINE

Gestion de l'eau

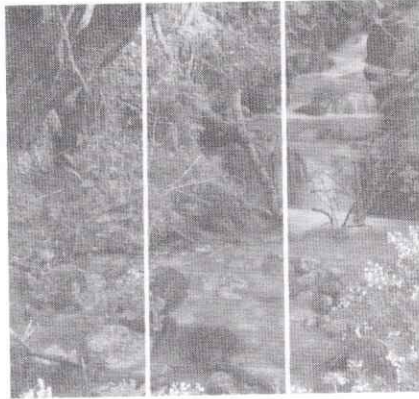
Approche territoriale et institutionnelle

Sous la direction de
ALEXANDRE BRUN et FRÉDÉRIC LASSERRE



Presses de l'Université du Québec

Table des matières



Remerciements	VII
Liste des cartes	XIII
Introduction	1
<i>Alexandre Brun et Frédéric Lasserre</i>	
Le bassin versant, un concept ancien	2
La gestion par bassin, pivot de la politique de l'eau en Amérique du Nord et en Europe	4
L'eupéanisation des politiques de l'eau et la mondialisation favorisent l'émergence d'un « modèle » unique	6
La réussite de la politique de l'eau est subordonnée à la négociation entre les acteurs de l'eau	7
La solidarité financière de bassin et le principe « pollueur-utilisateur-payeur »	8
Une architecture institutionnelle autour du bassin versant à bâtir	11
Bibliographie	12

Chapitre 1 – LE DROIT DE L'EAU AU CANADA ET LES RÉFORMES EN COURS

AU QUÉBEC

Paule Halley et Christine Gagnon

1. Le Canada, un pays riche en eau	15
2. Le droit de l'eau dans la fédération canadienne	16
2.1. Le partage constitutionnel des compétences relatives à l'eau	19
2.2. Le domaine public	20
3. L'élaboration sectorielle du droit de l'eau au Québec	23
3.1. Un droit des usages de l'eau	25
3.2. La protection de l'environnement et des ressources en eau au Québec	25
4. La réforme en cours du droit de l'eau au Québec	29
4.1. Un exercice à plusieurs temps	33
4.2. La nouvelle loi sur l'eau : une conception plus unifiée du droit de l'eau	33
Conclusion	37
Bibliographie	41
	42

Chapitre 2 – GESTION DE L'EAU AUX ÉTATS-UNIS :

LA PLACE DU BASSIN VERSANT DANS L'ACTION PUBLIQUE

Frédéric Lasserre

1. L'approche par bassin est privilégiée au niveau fédéral	45
2. La place de la GIRE à l'échelle régionale	47
2.1. Des stratégies et des organismes variés à l'échelle du bassin versant	48
2.2. Un compartimentage lié au fédéralisme	50
2.3. L'exemple du désastre de Katrina	51
3. Une grande variété de formes institutionnelles	53
3.1. Le cas du Texas	54
3.2. La Californie	54
3.3. L'Arizona	55
Conclusion	57
Bibliographie	59
	60

Chapitre 3 – LA GESTION DE L'EAU PAR BASSIN VERSANT EN FRANCE :

UN « MODELE » EN SURSIS ?

Alexandre Brun

1. La genèse de la politique de l'eau en France	63
2. Les avancées législatives des années 1970-1980	65
3. Le développement des contrats de rivière et le rôle accru des collectivités	69
4. La politique française de l'eau est désormais dictée par les impératifs communautaires	72
	78

5. Le débat sur l'eau et la loi de 2006 en réponse aux objectifs européens

83

6. Les principales bénéficiaires des aides versées par les agences de l'eau : les villes et les industries

86

7. La « grenellisation » de la politique de l'eau

88

Conclusion

92

Bibliographie

93

Chapitre 4 – LA POLICE DE L'EAU : L'AUTRE VERSANT DE LA POLITIQUE

DE L'EAU EN FRANCE

Marguerite Boutelet-Blocaille, Patrice Van Bosterhaud et Alexandre Brun

1. Les fondements de la police de l'eau	95
2. La police administrative de l'eau	97
3. La panoplie des infractions au droit de l'eau	98
4. Le rôle de la police judiciaire	104
5. L'organisation police-justice	109
6. Les sanctions et les sanctions négociées	112
Conclusion	117
Bibliographie	120
	120

Chapitre 5 – LE DROIT EUROPÉEN DE L'EAU :

LA GESTION INTÉGRÉE EN PERSPECTIVE

Bernard Drobenko

1. Un processus progressif d'élaboration	123
1.1. La recherche de la qualité	126
1.2. Une approche sectorisée	128
1.3. Une démarche globale	132
1.3.1. Le cinquième programme pour l'environnement, pivot d'une nouvelle orientation stratégique pour l'eau	136
1.3.2. Un premier dispositif clé : la directive-cadre sur l'eau	137
1.3.3. Un second dispositif clé : les eaux marines et côtières	138
2. Un cadre d'intervention commun	139
2.1. Les objectifs à atteindre	140
2.1.1. Le principe « pollueur-payeur » et le principe de participation	141
2.1.2. Une approche territorialisée	142
2.1.3. Une définition imprécise du statut de l'eau et de l'accès à l'eau	145
2.1.4. Un échéancier commun aux États membres de l'Union européenne	146
2.2. Des institutions responsables	147
2.2.1. Une autorité de référence	149
2.2.2. Une autorité responsable	150
	151

2.3.	Des modalités de mise en œuvre identiques	152
2.3.1.	Les programmes de surveillance et le contrôle des activités	152
2.3.2.	La planification	153
2.3.3.	Le renforcement de l'approche économique	156
3.	Une réalisation perfectible	158
3.1.	Quant à la démarche intégrée	159
3.1.1.	L'intégration malaisée des activités industrielles	159
3.1.2.	La non-intégration des activités agricoles: un « cas d'école »	160
3.2.	Quant aux modalités de contrôle	162
3.2.1.	Les règles et procédures	162
3.2.2.	Les techniques de contrôle	166
3.3.	Quant aux sanctions	167
3.3.1.	Au niveau de l'Union européenne	167
3.3.2.	Au niveau des États	173
	Conclusion	176
	Bibliographie	177
Chapitre 6 – L'AVÈNEMENT DE LA GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES EN EAU		179
<i>Julie Trottier</i>		
1.	L'évolution de l'ordre naturel	181
2.	L'évolution de l'ordre social	184
3.	Les grands tournants paradigmatiques	190
4.	Les conséquences de la mise en œuvre de la GIRE	190
4.1.	La GIRE: une nouvelle forme de colonialisme dans les pays pauvres?	191
	Conclusion	195
	Bibliographie	196
Conclusion		199
<i>Alexandre Brun et Frédéric Lasserre</i>		
	Bibliographie	207
Notices biographiques		209

La gestion de l'eau par bassin versant est désormais le pivot des politiques de l'eau en Amérique du Nord et en Europe. L'objectif est de faciliter la négociation entre les acteurs locaux à l'échelle du bassin, afin de limiter les problèmes d'eau et les conflits d'usages, en particulier entre amont et aval.

L'enjeu n'est pas mince puisque l'attractivité des territoires est subordonnée à la disponibilité en eau potable ou encore à la réduction du risque d'inondation. Autrement dit, c'est la pérennité du système « eau-territoire » qui est menacée car la surexploitation de la ressource et l'aménagement irrationnel de l'espace ont provoqué une crise de l'eau sans précédent.

La mise en œuvre de la gestion de l'eau par bassin est cependant chaotique et soulève des interrogations. Ce livre, principalement destiné aux étudiants, présente l'intérêt et les limites de ce « modèle » de gestion. Il offre un aperçu de la complexité de l'architecture institutionnelle des politiques territoriales de l'eau nord-américaines et européennes.



ALEXANDRE BRUN est maître de conférences au Département de géographie et d'aménagement à l'Université Paul-Valéry Montpellier III et membre de l'unité mixte de recherche 5281 « Acteurs, ressources et territoires dans le développement » du CNRS. Il est également coresponsable du master « Urbanisme et Projets de territoires » et collabore avec les équipes de l'Université Laval sur l'eau.



FRÉDÉRIC LASSERRE est professeur titulaire au Département de géographie de l'Université Laval à Québec. Il assure la direction du projet ArcticNet et participe au programme « IDEAUX ». Il est par ailleurs directeur de l'Observatoire de recherches internationales sur l'eau (ORIE) et chercheur régulier à l'Institut Environnement, développement et société (IEDS).

ONT COLLABORÉ À CET OUVRAGE

*Marguerite Boutelet-Blocaille • Alexandre Brun • Bernard Drobenko • Christine Gagnon
Paule Halley • Frédéric Lasserre • Julie Trottier • Patrice Van Bosterhault*



ISBN 978-2-7605-3313-4



9 782760 533134

PUQ.CA